



Marseille, le 28 juin 2024

Madame Aude FOURNIER,  
DGA Transformer nos Pratiques  
Madame Karine GARCIN ESCOBAR  
DGAJSP  
Monsieur Matthieu Cordier DRH ville  
de Marseille

**Objet** : Demande de prise en compte immédiate du décret concernant le régime des policiers municipaux  
référence : Décret n° 2024-614 du 26 juin 2024 relatif au régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des  
cadres d'emplois de la police municipale et des fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des gardes champêtres  
Affaire suivie par Ludovic Bedrossian

Mesdames les Directrices Générales Adjointes, Monsieur le Directeur des ressources humaines

Nos organisations syndicales étaient en attente depuis de nombreux mois de la publication du décret précité en  
objet concernant le nouveau régime indemnitaire applicable aux policiers municipaux pour mettre sur même un  
pied d'égalité l'ensemble du personnel municipal concernant les différentes primes accordées en décembre 2023  
ainsi qu'en juin 2024 .

Avec la parution du décret ce 26 juin 2024, nos organisations syndicales CFTC et CFE/CGC vous demandent de  
bien vouloir verser sur la prochaine fiche de paie du mois de juillet, le résiduel de la prime de 140 euros  
accordée par Monsieur le Maire non encore octroyée en fin d'année dernière ainsi que les 180 euros  
supplémentaires versés au titre de la prime des 600 euros à l'ensemble du personnel sur la prime de juin.

Les agents de police n'étant pas soumis au RIFSEEP, il serait judicieux de la part de notre Administration de bien  
communiquer sur les modalités du versement de cette prime afin d'éviter tout imbroglio comme cela a pu se  
reproduire au travers de la fiche de paie du mois de juin des employés municipaux.

**Enfin, ce décret permettra également de pouvoir rémunérer les agents qui seront mobiliser pour les Jeux  
Olympiques, notamment ceux qui n'ont pas pu prendre leurs congés pendant la période allant du 26 juillet  
au 11 août 2024.**

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Mesdames les Directrices Générales Adjointe Monsieur le  
Directeur des Ressources Humaines, d'accepter nos sincères salutations.

<u>SECTION CFTC VILLE DE MARSEILLE</u>	<u>SECTION SNT CFE CGC VILLE DE MARSEILLE</u>	
<u>Le Président</u>  <b>Ludovic BEDROSSIAN</b>	<u>Le Président</u>  <b>Daniel VENEZIA</b>	
<u>Le Secrétaire Général</u>  <b>Philippe ANGELELLI</b>	<u>La Vice-Présidente</u>  <b>Pascale LONGHI</b>	<u>Le Secrétaire Général</u>  <b>Michel RICCIO</b>

